

#DEMAIN Notre ville,

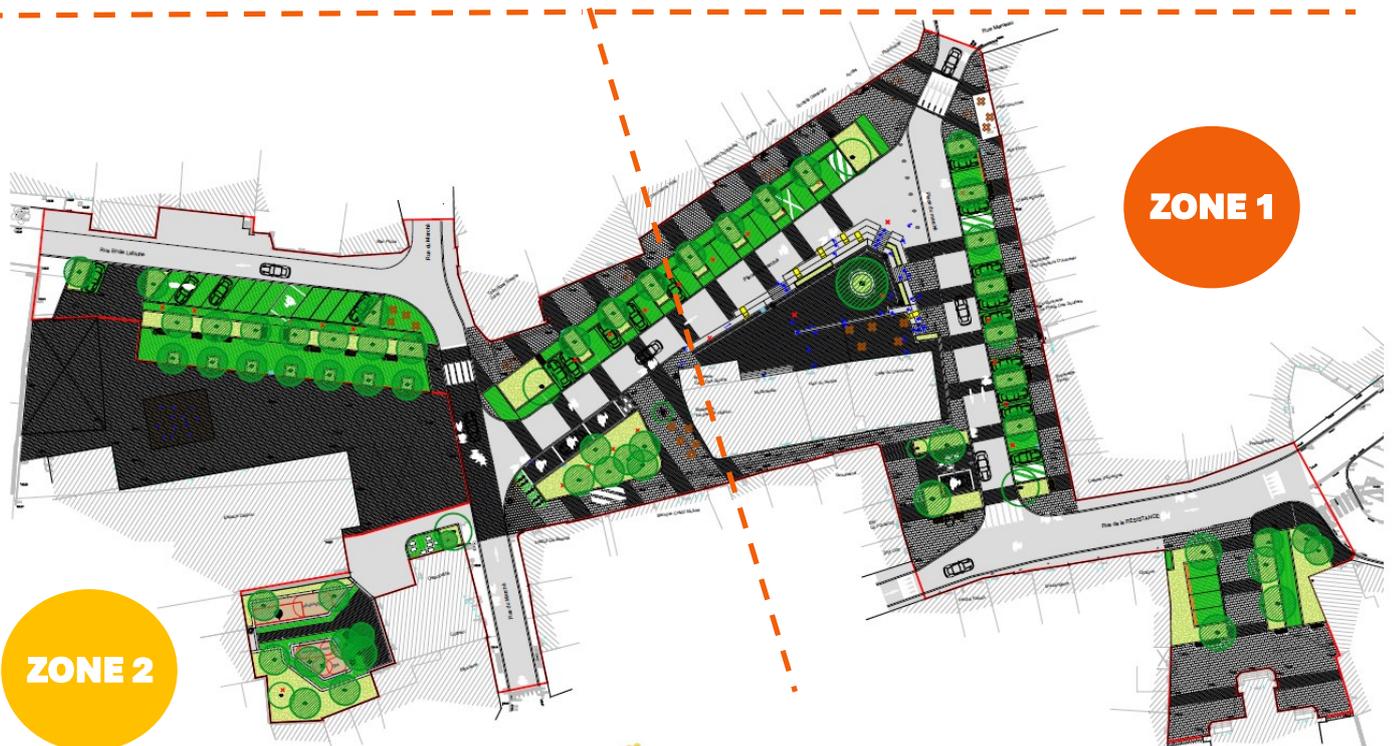


RÉHABILITATION DE LA PLACE DU MARCHÉ



Dans le MAG n° 28 - ETE, vous avez pu découvrir les différentes vues de la restructuration de la place du Marché.

Une première étape va marquer le départ du projet :
LE DIAGNOSTIC D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIF
SUR 2 ZONES (VOIR PAGE SUIVANTE)



Qu'en est-il du Diagnostic archéologique préventif ?



L'institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) est missionné pour réaliser un diagnostic archéologique préventif. Cette étape, préalable aux travaux, est obligatoire.



L'ACCÈS AUX COMMERCES ET RIVERAINS EST CONSERVÉ PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'OPÉRATION.

PASSAGE GEORADAR

Sondage radar du sous-sol des places :

- du marché,
- de l'église,
- de l'esplanade Dagron

24 ET 25 JUIN

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS

FOUILLES PREVENTIVES ZONE 1

Réalisation de tranchées :

- Place de l'église,
- Bas de la place du Marché

8 AU 19 JUILLET

STATIONNEMENT ET CIRCULATION LIMITÉS EN FONCTION DE L'AVANCEMENT DES FOUILLES

FOUILLES PREVENTIVES ZONE 2

Réalisation de tranchées :

- Haut de la place du Marché,
- Esplanade Dagron

**29 JUILLET
9 AOUT**

Ce genre d'investigations suscitent la curiosité.

Si vous avez des questions, il est préférable de vous adresser en mairie plutôt que de déranger les archéologues. Merci de votre compréhension.

Pour toute question vous pouvez contacter :
Maria BISTOCCHI, directrice de cabinet - dircab@ville-ab2s.fr



OÙ
en sommes-
nous ?

PROJET

JUIN /
JUILLET

- ◆ **Mettre au point :**
 - Les plans et détails
 - Le phasage
 - Le coût
 - Découper en lots techniques
 - Le planning
- ◆ **Organiser le diagnostic** archéologique préventif (voir page 4)

ASSISTANCE CONTRAT TRAVAUX

JUILLET / AOUT
SEPTEMBRE

- ◆ **Préparer** le Dossier de Consultation des Entreprises
- ◆ **Analyser les offres**
- ◆ **Assister** la mairie pour le choix des entreprises
- ◆ **Réunion publique** pour présenter le projet et le planning

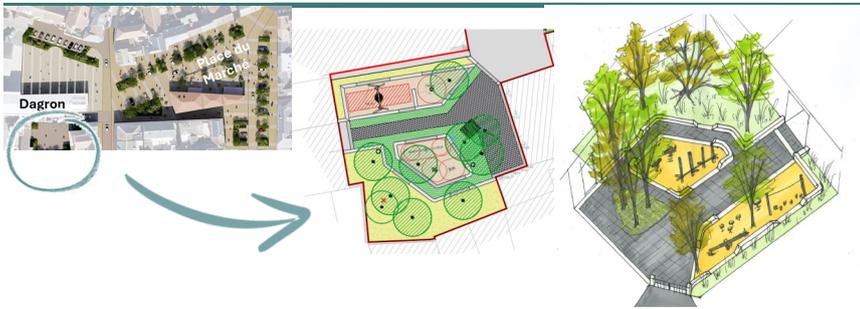
Comment est
financé
ce projet ?

Coût des
travaux
environ
2 M € HT



Portes Euréliennes
d'Île-de-France
communauté de communes

En parallèle, des travaux d'assainissement nécessaires seront REALISES ET FINANCES par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France.



Quelle végétalisation pour la place ?



Le projet permet d'agrandir les surfaces végétalisées. L'ajout de nouvelles strates végétales (arbres, cépées, arbustes, vivaces et graminées, bulbes) contribuera ainsi à la création d'un environnement urbain plus verdoyant et agréable. Cela permettra également de **lutter contre les îlots de chaleur** et d'**optimiser l'entretien**.

La gestion des eaux pluviales sera assurée en partie par l'infiltration dans les espaces verts et les revêtements perméables, tout en veillant à ne pas saturer les sols et à favoriser le bon développement des végétaux.

67 NOUVEAUX SUJETS SERONT PLANTÉS

Le projet permettra la plantation de 857 m² contre 275 m² actuellement.



Les fosses de plantation existantes ont un faible volume qui ne permet pas le bon développement des racines des arbres. **Ainsi, 35 arbres en place sont dépérissants. Leurs feuilles sont flétries et une sensibilité accrue aux maladies et parasites les fragilisent.**

Ils seront retirés et remplacés par de nouveaux sujets et de nouveaux massifs.



Des massifs densément plantés, sur plusieurs strates seront créés.

De larges fosses de plantation offriront les conditions nécessaires à la bonne croissance des végétaux, tout en limitant la saturation des réseaux d'évacuation et favorisant le remplissage des nappes phréatiques.